

**CONDITIONS GÉNÉRALES
PROGRAMME « PROCÉDEZ À UNE MISE À NIVEAU
ET OBTENEZ DE L'ARGENT » DE HAYWARD**

Les présentes conditions générales remplacent toutes les conditions, règles, règlements, politiques et procédures de programmes de récompense ou de fidélisation antérieurs qui auraient pu être en vigueur. La phase actuelle du programme commence le 15 avril 2024 à 0 h HE et doit se terminer le 31 mars 2025 à 23 h 59 min 59 s HE. Le programme s'adresse aux participants qui sont des résidents autorisés du Canada, qui réparent et entretiennent des piscines et qui installent des produits du commanditaire, et qui sont majeurs dans leur province de résidence à la date d'inscription au programme. Le programme est non valide là où il est interdit. L'adhésion au programme de mise à niveau à un produit Hayward « Procédez à une mise à niveau et obtenez de l'argent » de Hayward est soumise aux conditions générales du programme qui sont décrites à l'adresse suivante <http://promotions.hayward.com/en-CA>. **REMARQUE :** Vous devez fournir la preuve de la mise à niveau dans les 60 jours suivant l'opération de mise à niveau afin d'être admissible pour accumuler la remise en argent applicable. Le programme est commandité par Hayward Pool Products Canada inc., 2880 Plymouth Drive, Oakville (Ontario) L6H 5R4.

Dernière mise à jour des conditions générales : 20 mars 2024

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES CONDITIONS GÉNÉRALES SUIVANTES, PUISQU'ELLES CONTIENNENT DES INFORMATIONS IMPORTANTES SUR VOS DROITS ET OBLIGATIONS RELATIVEMENT AU PROGRAMME DE MISE À NIVEAU À UN PRODUIT HAYWARD. LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES (DÉFINIES CI-DESSOUS) CONTIENNENT UNE CLAUSE D'ARBITRAGE CONTRAIGNANTE. EN CAS D'ARBITRAGE, IL N'Y A NI JUGE NI JURY ET LES PROCÉDURES DE COMMUNICATION PRÉALABLE ET D'EXAMEN EN APPEL SONT MOINS NOMBREUSES QU'AU TRIBUNAL. VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CES SECTIONS.

L'adhésion au programme de mise à niveau à un produit Hayward « Procédez à une mise à niveau et obtenez de l'argent » de Hayward (le « **programme** ») est soumise aux conditions générales du programme énoncées ci-dessous (« **conditions générales** » ou « **conditions** »). Les présentes conditions générales remplacent toutes les conditions, règles, règlements, politiques et procédures de programmes de récompense ou de fidélisation antérieurs qui auraient pu être en vigueur. La phase actuelle du programme commence le 15 avril 2024 à 0 h HE et doit se terminer le 31 mars 2025 à 23 h 59 min 59 s HE, ou à toute autre date précisée par le commanditaire (qui est défini ci-dessous) à sa seule discrétion (« **période du programme** »). En ouvrant ou en créant un compte dans le cadre du programme de mise à niveau à un produit Hayward « Procédez à une mise à niveau et obtenez de l'argent » de Hayward (« **compte** ») ou en l'utilisant pour accumuler ou réclamer des remises en argent numériques (les « **remises en argent** »), vous indiquez que (1) vous avez lu, compris, accepté et accepté de respecter les présentes conditions générales, les conditions générales du site Web du commanditaire disponibles à <https://hayward.com/web-site-terms-conditions/> et sa politique de confidentialité disponible à <https://hayward.com/privacy-policy>, (2) vous êtes admissible et (3) vous acceptez que le commanditaire traite vos renseignements personnels et les divulgue à des tiers, conformément à sa politique de confidentialité.

Si vous avez besoin d'éclaircissements ou d'informations supplémentaires concernant le programme, ces conditions générales ou la politique de confidentialité du commanditaire, veuillez envoyer un courriel à help@promotions.hayward.com AVANT de créer un compte.

A. Aperçu du programme.

1. Le programme est commandité par Hayward Industries inc. (« **commanditaire** », « **nous** », « **notre** » ou « **nos** ») et, dans le cadre de ce programme, les fournisseurs de services de piscine (« **participants** » ou « **vous** ») peuvent accumuler des remises en argent en fournissant une certaine preuve qu'ils ont procédé à des opérations de remplacement de produits concurrentiels, comme cela est défini et détaillé dans la section C ci-dessous.
2. Pour participer au programme, vous devez posséder ou créer un compte (« **compte** »). Créez votre compte en suivant les instructions fournies sur <http://promotions.hayward.com/en-CA> (le « **site du programme** »). Une fois que vous avez été autorisé à avoir un compte et que vous avez effectué avec succès des opérations de mise à niveau (définies ci-dessous), vous pourrez vous connecter et suivre les instructions pour soumettre des preuves de remplacement de produits concurrentiels (définies ci-dessous). Chaque preuve de mise à niveau ajoutera des remises en argent à votre compte. Le montant de la remise en argent varie en fonction de l'opération de mise à niveau et comme cela est prévu dans la section C des présentes conditions générales. Vous pouvez ensuite réclamer ces remises en argent comme cela est indiqué dans la section D des présentes conditions générales.

B. Participation au programme

1. La participation au programme est ouverte aux résidents autorisés du Canada (la « **région d'admissibilité** ») qui sont des fournisseurs de service de piscine et des installateurs de produits du commanditaire et qui ont atteint l'âge de la majorité dans leur province de résidence à la date d'inscription au programme. Le programme n'est pas valide là où il est interdit. Le programme est commandité par Hayward Pool Products Canada inc., 2880 Plymouth Drive, Oakville (Ontario) L6H 5R4 (« **commanditaire** ») et administré en partie par Snipp Interactive inc., 6708 Tulip Hill Terrace, Bethesda, Maryland 20816 (« **administrateur** »). Les employés du commanditaire, de l'administrateur et de leurs sociétés affiliées et apparentées (y compris, mais sans s'y limiter, leurs sociétés mères, sœurs et filiales respectives, leurs agences de publicité et de promotion ou toute autre partie impliquée de quelque manière que ce soit dans la conception ou l'administration de ce programme, collectivement les « **parties au programme** »), les fournisseurs de matériel ou de services liés au programme, ou un membre de la famille immédiate ou du ménage de l'une de ces personnes ne peuvent participer au programme. Dans les présentes conditions générales, la « famille immédiate » désigne la mère, le père, les frères, les sœurs, les fils, les filles ou le conjoint légal ou de fait, quel que soit leur lieu de résidence. Les groupes, clubs, organisations, entreprises et entités commerciales et non commerciales ne peuvent pas participer au programme.
2. Les participants ne peuvent détenir qu'un seul compte et la mise en commun des remises en argent de plusieurs personnes n'est pas autorisée. Le programme est ouvert uniquement aux personnes qui s'inscrivent en utilisant leur nom légal. Toute inscription effectuée sous un pseudonyme constitue une violation des présentes conditions générales. Veuillez consulter les règles de chaque promotion et concours pour plus de détails sur l'admissibilité et les implications fiscales. Vous pouvez mettre à jour ou modifier l'adresse courriel associée à votre compte, à la discrétion raisonnable du commanditaire.
3. En participant au programme, vous acceptez d'être lié par les présentes conditions générales et vous déclarez que vous satisfaites aux conditions d'admissibilité décrites dans les présentes conditions générales. Les personnes qui ne respectent pas ces conditions générales peuvent se voir interdire la participation au programme.

C. Accumulation de remises en argent

1. Les participants peuvent accumuler des remises en argent en installant sur le site de leur client l'un des produits du commanditaire décrits dans l'annexe A (les « **produits admissibles** ») en remplacement d'un produit existant sur place qui n'est pas un produit du commanditaire (l'« **opération de mise à niveau** »), puis en se rendant, dans les 60 jours suivant l'opération de mise à niveau, sur le site du programme (<http://promotions.hayward.com/en-CA>) pour se connecter à leur compte. Une fois connectés, les participants doivent suivre les instructions et les étapes, et télécharger les documents demandés sur le site du programme pour confirmer de manière satisfaisante l'opération de mise à niveau (la « **preuve de mise à niveau** »), y compris, mais sans s'y limiter, fournir les documents suivants (toutes les photos demandées doivent être fournies en fichiers PNG, JPEG, PDF ou TIFF dont la taille maximale est de 10 MB) : (a) une photo « avant l'installation » montrant clairement le produit à remplacer, (b) une photo du « numéro de série » montrant clairement le numéro de série du nouveau produit Hayward installé, (c) une photo « après l'installation » du nouveau produit Hayward installé avec le logo de la Hayward^{MD} visible dans l'image, (d) un fichier contenant la facture finale émise pour l'opération de mise à niveau montrant le produit admissible installé et la date d'installation (assurez-vous qu'elle se situe dans les 60 jours de l'opération de mise à niveau) et (e) certains autres renseignements demandés par le commanditaire.

REMARQUE : Vous devez fournir la preuve de mise à niveau dans les 60 jours suivant l'opération de mise à niveau afin de pouvoir accumuler la remise en argent applicable.

2. Le montant des remises en argent que vous pouvez accumuler dépend du produit admissible applicable installé dans le cadre de l'opération de mise à niveau, conformément au tableau figurant à l'annexe A. Les remises en argent seront généralement ajoutées à votre compte dans les 48 à 72 heures après que le commanditaire a déterminé, à sa seule discrétion, que vous avez fourni avec succès la preuve de mise à niveau, mais, dans certaines circonstances, le délai peut être plus long. Les remises en argent offertes pour une opération de mise à niveau ne seront appliquées qu'à un compte, quel que soit le nombre de personnes impliquées dans l'opération d'achat applicable. Pour obtenir des conseils sur la manière de soumettre correctement les documents requis, consultez le site <https://promotions.hayward.com/Support>.
3. Il n'y a pas de limite au nombre de remises en argent que vous pouvez accumuler. Toutes les remises en argent valablement accumulées seront affichées dans la section « Portefeuille » de votre compte, à laquelle vous pouvez accéder en visitant le site du programme (<http://promotions.hayward.com/en-CA>) et en vous connectant à votre compte.
4. Vous serez responsable de veiller à l'exactitude de votre compte. Si vous pensez que votre compte n'est pas exact ou que les remises en argent n'ont pas été correctement portées à votre compte, veuillez envoyer un courriel à help@promotions.hayward.com. En outre, le commanditaire peut, de temps à autre, communiquer des primes supplémentaires, y compris, mais sans s'y limiter, des remises en argent supplémentaires sur certaines opérations de mise à niveau. Le commanditaire ne pourra être tenu responsable des erreurs d'impression, de production, typographiques, mécaniques ou autres, des documents publicitaires sur le programme ou du solde de remises en argent sur le compte d'un participant. Le commanditaire se réserve le droit de retarder le traitement des preuves de mise à niveau, de restreindre l'accès à votre compte ou de retirer les remises en argent d'un compte s'il détermine, à sa seule discrétion, que ces remises en argent ont été accumulées de manière frauduleuse ou qu'elles ont été incorrectement portées à ce compte.
5. En tant que participant, vous êtes seul responsable du maintien de l'exactitude et de la confidentialité de votre compte, de votre adresse courriel et de votre mot de passe, et vous acceptez la responsabilité de toutes les activités qui se déroulent sur votre compte. Le non-respect des conditions générales du programme ou d'une politique ou procédure mises en œuvre par le commanditaire, tout comportement préjudiciable au commanditaire ou toute fausse déclaration ou activité frauduleuse en lien avec le

programme peut, à la seule discrétion du commanditaire, entraîner, outre les droits ou recours dont dispose le commanditaire en droit ou en équité, la résiliation de la participation au programme ainsi que la perte des remises en argent accumulées à ce jour et de tout autre avantage que vous avez obtenu dans ce cadre, y compris, mais sans s'y limiter, l'annulation des commandes en cours.

6. Chaque participant est responsable de lire les conditions générales du programme ainsi que les bulletins d'information ou les relevés de compte que le commanditaire peut envoyer afin de comprendre ses droits, ses responsabilités et son statut au sein du programme ainsi que la structure permettant d'accumuler des remises en argent, et de rester informé du nombre de remises en argent sur son compte.
7. Les remises en argent ne sont ni transférables ni cessibles pour quelque raison que ce soit, et ne sont pas transférables en cas de décès, dans le cadre d'une affaire de relations familiales ou de toute autre manière par application de la loi. La vente, le troc, le transfert ou la cession de toute remise en argent, autrement que par le commanditaire, sont strictement interdits.

D. Pour réclamer ses remises en argent

1. Pour réclamer vos remises en argent, rendez-vous sur le site du programme (<http://promotions.hayward.com/en-CA>), connectez-vous à votre compte, puis cliquez sur le bouton « Réclamer ». Suivez les instructions fournies pour choisir la carte cadeau ou toute autre carte de paiement numérique contre laquelle vous souhaitez échanger votre remise en argent parmi les options proposées (cette carte de paiement, la « **carte de paiement** », et ces options, le « **catalogue de cartes de paiement** »), puis obtenir la carte de paiement. Vous recevrez un courriel confirmant que la carte a été commandée et que les remises en argent associées seront déduites de votre compte. La réclamation d'une carte de paiement est soumise aux présentes conditions générales et à toutes les conditions ou limitations énoncées dans le catalogue de cartes de paiement ainsi qu'à toutes les conditions supplémentaires pouvant être imposées par l'émetteur d'une carte de paiement et communiquées au participant.
 - **REMARQUE** : Périodiquement, le catalogue de cartes de paiement peut être modifié sans préavis. Rendez-vous donc régulièrement sur le <https://promotions.hayward.com/Hayward/en-CA/Rewards/RewardShop> pour connaître les cartes de paiement actuellement offertes. Les cartes de paiement sont offertes jusqu'à épuisement des stocks et leur disponibilité n'est pas garantie à tout moment pendant la durée du programme. Ces cartes ne sont pas valides là où elles sont interdites.
 - Vous recevrez un courriel confirmant que la carte de paiement choisie a été commandée et que les remises en argent associées seront déduites de votre compte. Si vous ne recevez pas cette confirmation dans les deux jours ouvrables suivant votre tentative de réclamation d'une carte de paiement, veuillez contacter help@promotions.hayward.com.
 - Toutes les cartes de paiement seront livrées à l'adresse courriel que vous avez fournie lors de la création de votre compte, et ce, 48 à 72 heures après une réclamation réussie. Veuillez donc vous assurer que votre compte contient les informations les plus récentes. Ni le commanditaire ni l'administrateur ne sont responsables des informations incorrectes ou inexactes fournies par vous ou en votre nom, y compris, mais sans s'y limiter, de la non-livraison des cartes de paiement. Les délais de livraison peuvent varier et plusieurs cartes de paiement commandées en même temps peuvent être livrées séparément.
 - **REMARQUE** : Les cartes de paiement peuvent expirer et, le cas échéant, cela sera indiqué dans les conditions générales de la carte de paiement telles qu'elles sont précisées par l'émetteur et décrites dans les documents reçus avec la carte de paiement.

2. Une fois que votre commande de carte de paiement contre vos remises en argent a été confirmée, la commande est définitive et le nombre approprié de remises en argent sera immédiatement déduit de votre compte. Les remises en argent ne seront pas remboursées ni reportées au compte d'un participant une fois la réclamation d'une carte de paiement terminée.
3. Le commanditaire ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, y compris une garantie implicite de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier et de garanties implicites découlant de la conduite habituelle en ce qui concerne les cartes de paiement obtenues dans le cadre du programme.
4. Toutes les cartes de paiement sont fournies sous réserve de la disponibilité des produits.

E. Comptes inactifs

Le commanditaire se réserve le droit de supprimer toutes les remises en argent d'un compte en cas d'inactivité pendant une période déterminée par le commanditaire à sa seule discrétion. L'inactivité est définie comme l'absence de fourniture de preuves de mise à niveau, l'absence d'accumulation de remises en argent, l'absence de connexion au compte ou l'absence de réclamation de remises en argent. Le commanditaire n'est pas obligé de fournir des prolongations et la réclamation de cartes de paiement contre les remises en argent ne sera pas autorisée pour les remises en argent qui ont été retirées d'un compte en raison d'une inactivité.

F. Modification et interruption du programme

1. Le commanditaire se réserve le droit de modifier le programme, y compris les conditions générales le régissant, à tout moment, avec ou sans préavis, et ce, même si ces changements peuvent avoir une incidence sur la capacité d'un participant à accumuler des remises en argent et à les échanger contre des cartes de paiement. Le fait de continuer à participer au programme après une telle action du commanditaire constitue une acceptation de toute modification du programme, y compris des modifications des conditions générales.
2. Sans limiter la généralité de la section précédente, le commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion et à tout moment, d'écourter, de prolonger, de suspendre, de modifier ou d'annuler le programme. La mise en œuvre de l'une de ces mesures par le commanditaire peut avoir une incidence sur la capacité d'un participant à accumuler des remises en argent et à les échanger contre des cartes de paiement. En cas d'interruption du programme, le commanditaire peut, à sa seule discrétion, informer les participants de cette interruption et leur fournir des informations sur le dernier jour pour obtenir des remises en argent, pour les accumuler et, le cas échéant, pour les échanger contre des cartes de paiement. Après cette date, toute remise en argent restant au compte d'un participant sera perdue.

G. Conditions générales

1. En participant à ce programme, vous acceptez de dégager de toute responsabilité les parties au programme et leurs filiales, sociétés affiliées, représentants et agents (y compris les tiers qui soutiennent l'administration et à la mise en œuvre du programme), ainsi que leurs administrateurs, dirigeants et employés respectifs de toute demande d'indemnisation, blessure, perte ou dommage de quelque nature que ce soit, y compris :
 - Toute blessure, tout accident, toute perte, toute demande d'indemnisation, toute dépense ou tout dommage que vous ou une personne de votre entourage subissez en effectuant une opération de

mise à niveau ou en utilisant une carte de paiement. Dans les limites autorisées par la loi, la responsabilité d'une partie au programme envers vous, le cas échéant, ne dépassera pas la valeur réelle des remises en argent effectivement échangées par vous en lien avec cette blessure, cette demande d'indemnisation, etc.;

- Les demandes d'indemnisation, dépenses et frais juridiques découlant de toute violation des présentes conditions par vous ou toute personne utilisant votre compte ou liés à elle;
 - Toute erreur typographique ou omission dans tout document lié au programme;
 - L'utilisation de tout renseignement personnel ou autre information que vous fournissez à des marchands dans le cadre du traitement de votre réclamation de remises en argent;
 - Le retard ou la perte de correspondance envoyée par la poste canadienne ou toute autre forme de service de **livraison**, y compris le courrier électronique;
 - Toute erreur, omission, interruption, suppression, destruction ou altération ou tout défaut, retard, vol ou accès non autorisé des remises en argent accumulées et réclamées ou d'autres activités du programme.
2. À tout moment et pour quelque raison que ce soit, tous les participants peuvent faire l'objet d'une vérification. Le commanditaire se réserve le droit, à sa seule et entière discrétion, de demander une preuve d'identité ou d'admissibilité (sous une forme acceptable par le commanditaire à sa seule discrétion, y compris, mais sans s'y limiter, une pièce d'identité avec photo émise par le gouvernement) à un participant (i) pour vérifier son admissibilité à participer à ce programme, (ii) pour vérifier l'admissibilité ou la légitimité de toute preuve de mise à niveau ou autres informations dans le cadre de ce programme ou (iii) pour toute autre raison jugée nécessaire par le commanditaire, à sa seule et entière discrétion, dans le but d'administrer ce programme conformément à l'interprétation par le commanditaire de la lettre et de l'esprit de ces conditions générales. Le fait de ne pas fournir cette preuve à l'entière satisfaction du commanditaire, dans le délai prescrit par ou au nom du commanditaire, peut entraîner la disqualification à la seule et absolue discrétion du commanditaire.
 3. Le commanditaire se réserve le droit de suspendre l'admissibilité de tout participant utilisant, ou soupçonné d'utiliser, le programme d'une manière incompatible avec les présentes conditions générales ou avec toute loi applicable ou d'y mettre fin. Outre la suspension ou l'interruption de l'admissibilité au programme, le commanditaire aura le droit de prendre des mesures administratives ou juridiques appropriées, y compris des poursuites pénales, si, à sa seule discrétion, il le juge nécessaire.
 4. Le commanditaire n'est pas responsable des problèmes liés à l'équipement ou à la programmation associés au participant ou utilisés par lui, des erreurs humaines, des interruptions, suppressions, omissions, défauts ou pannes du réseau téléphonique ou de la transmission électronique, des problèmes liés à l'équipement informatique, des logiciels, de l'impossibilité d'accéder à un site Web ou à un service en ligne, de tout autre erreur ou dysfonctionnement technique ou non technique, de la perte, du retard, du vol, de l'illisibilité, de l'incomplétude, de la confusion, de l'erreur d'acheminement, de la mutilation ou de l'affranchissement du courrier ou d'autres courriers ou courriels, pour quelque raison que ce soit.
 5. Toute tentative de la part d'un participant de porter atteinte au fonctionnement légitime du programme peut constituer une violation du droit applicable et, en cas de tentative de ce type, le commanditaire se réserve le droit de réclamer des dommages-intérêts à toute personne concernée dans toute la mesure permise par la loi.
 6. Les questions ou litiges concernant l'admissibilité au programme, la disponibilité des articles, le solde de remises en argent ou le respect des présentes conditions générales par un participant seront résolus

par le commanditaire, à sa seule discrétion. Pour toute question ou dans le cas d'un litige, veuillez envoyer un courriel à help@promotions.hayward.com.

7. Ni le commanditaire ni aucune partie au programme n'est responsable des informations incorrectes ou inexactes fournies par les participants dans le cadre de leur participation au programme.
8. Les fournisseurs tiers, y compris, mais sans s'y limiter, l'administrateur, sont des entrepreneurs indépendants. Ils ne sont pas des employés du commanditaire.
9. Les participants sont tenus de mettre à jour les informations relatives à leur compte, y compris leur adresse courriel et leur adresse postale, puisque ces informations seront utilisées pour les contacter au sujet de leur compte et de leurs activités dans le cadre du programme.
10. Dans la mesure permise par la loi applicable, tous les problèmes et questions concernant la construction, la validité, l'interprétation et l'applicabilité de ces conditions générales ou les droits et obligations des participants, du commanditaire ou de toute autre partie au programme en lien avec le programme seront régis et interprétés conformément aux lois de la province de l'Ontario et aux lois fédérales du Canada, sans donner effet à un choix de loi ou à des règles ou dispositions de conflit de lois qui entraîneraient l'application des lois d'un autre territoire. Les parties acceptent par la présente la compétence exclusive des tribunaux situés à Oakville, en Ontario, pour toute action visant à faire respecter (ou autrement liée à) ces conditions générales ou relatives à ce programme.
11. Le non-respect des conditions générales par le commanditaire en raison d'un cas de force majeure, d'une guerre, d'un incendie, d'une émeute, d'un acte de terrorisme, d'un tremblement de terre, de mesures prises par les autorités fédérales, provinciales ou locales ou pour toute autre raison échappant au contrôle raisonnable du commanditaire ou de toute partie au programme ne sera pas considéré comme une violation des conditions générales. Si une telle éventualité perdure au-delà de 60 jours, le commanditaire aura le droit de mettre immédiatement fin au programme en envoyant un avis et n'aura plus aucune obligation envers les participants.
12. Le fait que le commanditaire n'exerce pas ou n'applique pas un droit ou une disposition des présentes conditions générales ne constitue pas une renonciation à ce droit ou à cette disposition, sauf si le commanditaire le reconnaît et l'accepte par écrit.
13. Veuillez consulter la politique de confidentialité du commanditaire au <https://hayward.com/privacy-policy> qui régit le programme pour comprendre nos pratiques en matière d'utilisation et de protection de vos renseignements personnels.

Annexe A

Produits admissibles

Description	SKU	Reward (CDN)
HeatPro VS 95k	HP50952T	\$50
HeatPro VS 120k	HP51202T	\$50
HeatPro 140k	HP21404T	\$50
HeatPro 140k	HP31404T	\$50
HeatPro 125k	HP21254T	\$50
HeatPro 110k	HP21124T	\$50
HeatPro 90k	HP21004TC	\$50
HeatPro 100k Round	HP31005T	\$50
Summit 90k	SUM45TAC	\$50
Summit 110k	SUM5TAC	\$50
Summit 140k	SUM8TAC	\$50
Universal HC Series 400k	HDF400	\$200
Universal HC Series 275k	HDF275	\$200
Universal H-Series 400k Propane	H400FDP	\$200
Universal H-Series 400k Natural	H400FDN	\$200
Universal H-Series 250k Propane	H250FDN	\$200
Universal H-Series 250k Natural	H250FDP	\$200
Universal H-Series 200k Propane	H200FDP	\$200
Universal H-Series 200k Natural	H200FDN	\$200
Universal H-Series 150k Propane	H150FDP	\$200
Universal H-Series 150k Natural	H150FDN	\$200
Universal H-Series ASME 500k Propane	H500FDPASME	\$50
Universal H-Series ASME 500k Natural	H500FDNASME	\$50
Universal H-Series ASME 400k Propane	H400FDPASME	\$50
Universal H-Series ASME 400k Natural	H400FDNASME	\$50
Universal H-Series ASME 250k Propane	H250FDPASME	\$50
Universal H-Series ASME 250k Natural	H250FDNASME	\$50
SwimClear ME 700 Sq Ft	HCF7030C	\$50
SwimClear ME 700 Sq Ft	C7030	\$50
SwimClear ME 525 Sq Ft	C5030	\$50
SwimClear ME 425 Sq Ft	C4030	\$50
SwimClear ME 325 Sq Ft	C3030	\$50
SwimClear ME 225 Sq Ft	C2030	\$50
SwimClear 225 Sq Ft	C225SC	\$50
SwimClear SE 200 Sq ft	C200SC	\$50
SwimClear SE 150 Sq Ft	C150S	\$50
SwimClear SE 100 Sf Ft	C100S	\$50
StarClear Plus 175 Sq Ft	C17502	\$50
StarClear Plus 120 Sq Ft	C12002	\$50
StarClear Plus 90 Sq Ft	C9002	\$50
ProGrid DE 72 Sq Ft	DE7220	\$50
ProGrid DE 60 Sq Ft	DE6020	\$50
ProGrid DE 36 Sq Ft	DE3620	\$50
ProGrid DE 100 Sq Ft	DEP100	\$50
ProGrid DE 80 Sq Ft	DEP80	\$50
ProGrid DE 60 Sq Ft	DEP60	\$50
ProSeries Plus Sand 36" ABG	S360SX	\$50
ProSeries Plus Sand 36" ABG	S360T2	\$50
ProSeries Plus Sand 30"	S311SXV	\$50
ProSeries Sand Side 30"	S310S	\$50
ProSeries Sand Top 22"	S220TC	\$50
ProSeries Sand Top 27"	S270T2	\$50
ProSeries Sand Top 30"	S310T2	\$50
HCF Bobbin-Wound Sand 42"	HCF342C	\$50
HCF Bobbin-Wound Sand 48"	HCF348C	\$50
HCF Bobbin-Wound Sand 55"	HCF455C	\$50
HCF Bobbin-Wound Sand 63"	HCF663C	\$50

HCF Laminated Sand 30"	HCF230C	\$50
HCF Laminated Sand 34"	HCF234C	\$50
HCF Laminated Sand 36"	HCF236C	\$50
HCF Laminated Sand 36"	HCF336C	\$50
TriStar XL	HCP3020VSP	\$50
TriStar VS 950 Omni	HL32950VSP	\$50
TriStar VS 950	SP32950VSP	\$50
TriStar VS 900 Omni	HL32900VSP	\$50
TriStar VS 900	SP32900VSP	\$50
TriStar XE 2.25 HP	SP3215X20XE	\$50
TriStar XE 1.85 HP	SP3210X15XE	\$50
TriStar XE 1.25 HP	SP3207X10XE	\$50
1/2 HP TRISTAR FULL RATE	SP3205EE	\$50
3/4 HP TRI-STAR PUMP	SP3207EE	\$50
1 HP TRI-STAR PUMP	SP3210EE	\$50
1.5HP TRI-STAR PUMP AOS CUL	SP3215EE	\$50
2 HP TRI-STAR PUMP AOS CUL	SP3220EE	\$50
3 HP TRISTAR FULL RATE	SP3230EE	\$50
Tristar 5.0 HP	SP3250EE	\$50
Super Pump VS 700 Omni	HL2670020VSP	\$50
Super Pump VS 700	SP2670020VSP	\$50
Super Pump XE 2.25 HP	SP2615X20XE	\$50
Super Pump XE 1.65 HP	SP2610X15XE	\$50
Super Pump 700	SP2670007X10C	\$50
Super Pump 700	SP2607X102S	\$50
Super Pump	SP2607X10A	\$50
Super Pump	SP2605X7A	\$50
Super Pump	SP2600X5A	\$50
MaxFlo VS 500 Omni	HL2350020VSP	\$50
MaxFlo VS 500	SP23520VSP	\$50
MaxFlo XE 2.25 HP	SP2315X20XE	\$50
MaxFlo XE 1.65 HP	SP2310X15XE	\$50
MaxFlo XL	SP2307X10	\$50
MaxFlo XL	SP2305X7	\$50
Booster Pump	HSP30060	\$50
3/4 HP TriStar Commercial 575V	HCP3207C	\$50
1 HP TriStar Commercial 575V	HCP3210C	\$50
1.5HP TriStar Commercial 575V	HCP3215C	\$50
2 HP TriStar Commercial 575V	HCP3220C	\$50
3 HP TriStar Commercial 575V	HCP3230C	\$50
5 HP TriStar Commercial 575V	HCP3250C	\$50
3000 Series Pump 7.0 HP	HCP30703	\$50
3000 Series Pump 5.0 HP	HCP30501	\$50
3000 Series Pump 5.0 HP	HCP30503	\$50
3000 Series Pump 3.0 HP	HCP30303	\$50
3000 Series Pump 2.0 HP	HCP30203	\$50
2500 Series Pump 2.7 HP	HCP2500VSP	\$50
2000 Series Pump 0.5 HP	HCP20053	\$50
2000 Series Pump 0.75 HP	HCP20073	\$50
2000 Series Pump 1.0 HP	HCP20103	\$50
2000 Series Pump 1.5 HP	HCP20153	\$50
2000 Series Pump 3.0 HP	HCP20203	\$50
2000 Series Pump 3.0 HP	HCP20303	\$50
2000 Series Pump 5.0 HP	HCP20503	\$50
OmniLogic	HLBASE	\$50
OmniPL with T-CELL 940	HLBPLUS4W	\$50
OmniPL	HLBPRO4SW	\$50
OmniPL	HLPRO4NW	\$50
OmniPL	HLPRO4NSW	\$50

Omni PL Retrofit Kit	HLPROUPG	\$50
Omni PL Retrofit Kit	HLXPROUPG	\$50
CAT 2000 STANDARD PACKAGE	CAT2000	\$50
CAT 2000 PROFESSIONAL PACKAGE	CAT-PP2000	\$50
CAT 4000 STANDARD PACKAGE WITHWIFI TRANSCEIVER	CAT-4000-WIFI	\$50
CAT 4000 PRO PKG W/WIFI TRANSCEIVER	CATPP4000WIFI	\$50
CAT 5000 PRO PKG W/TEMP-WIFI TRANSCEIVER	CATPP5000WIFI	\$50
CAT 5000 STD PKG W/TEMP - WIFITRANSCEIVER	CAT-5000-WIFI	\$50
CAT5500-PRO PKG,TMP/TDS/NACL-WIFI TRANCVR-TTLE22	CAT5500-WIFICA	\$50
HCC 2000 CONTROLLER PACKAGE	HCC2000	\$50
HAYWARD CHEM CNTRL-PH&ORP-WIFI	HCC4000WIFI	\$50
AquaRite 100	AQR100	\$50
AquaRite 925	AQR925	\$50
AquaRite 940	AQR940	\$50
AquaRite S3 15k	AQR3	\$50
AquaRite S3 15k	AQRS315	\$50
AquaRite S3 25k	AQRS325	\$50
AquaRite S3 25k Omni	AQRS325OMNI	\$50
AquaRite S3 40k	AQRS340	\$50
AquaRite S3 40k Omni	AQRS340OMNI	\$50
T-CELL925 25k	TCELL925	\$50
T-CELL940 40k	TCELL940	\$50
T-CELL940 40k	TCELL94025	\$50
T-CELL S3 25k	TCELLS325	\$50
T-CELL S3 40k	TCELLS340	\$50
T-CELL S3 40k	TCELLS340X25	\$50
Aqua Trol	AQ-TROL-RJ-CUL	\$50
HydraPure UVO3 Dual Voltage	HYDRAPURE	\$50
Paramount Ultra UV2 120V	004422202100	\$50
Paramount Ultra UV2 120V	004422202200	\$50
Paramount Ultra UV2 120V	004422202300	\$50
Paramount Ultra UV2 230V	004422202500	\$50
Paramount Ultra UV2 230V	004422202600	\$50
Paramount Ultra UV2 230V	004422202700	\$50
Paramount Ultra UV2 & Clear O3 120V	006422000000	\$50
Paramount Ultra UV2 & Clear O3 120V	006422001000	\$50
Paramount Ultra UV2 & Clear O3 120V	006422002000	\$50
Paramount Ultra UV2 & Clear O3 230V	006422003000	\$50
Paramount Ultra UV2 & Clear O3 230V	006422004000	\$50
Paramount Ultra UV2 & Clear O3 230V	006422005000	\$50
TracVac	W3H5CTRACCU	\$0
AquaNaut 250	PBS22CST	\$50
AquaNaut 450	PBS42CST	\$50
Navigator V-Flex Vinyl	HSC925CV	\$50
PoolVac Vinyl	HSC2025CV	\$50
AquaVac QC	RC9730CTB	\$50
eVac with Caddy	RC9738CTBY	\$50
eVac Pro with Caddy	RC9738WCCTBY	\$50
Universal Color Logic	LPCUS22050	\$50
Universal Color Logic	LPCUS22100	\$50
Universal Color Logic	LPCUS22150	\$50
Universal Color Logic	LSCUS11030	\$50
Universal Color Logic	LSCUS11100	\$50
Universal Color Logic	LSCUS11150	\$50
ColorLogic 320 LED Accent	LACUS11030	\$50
ColorLogic 320 LED Accent	LACUS11050	\$50
ColorLogic 320 LED Accent	LACUS11100	\$50
ColorLogic 320 LED Accent	LACUS11150	\$50
J&J ColorSplash XGW 500 White	LPL-F2CW-120-50-P/23001	\$50

J&J ColorSplash XGW 500 White	LPL-F2CW-120-100-P/23002	\$50
J&J PureWhite LED Cool White	LPL-F5W-120-30-PSQ/21127	\$50
J&J PureWhite LED Cool White	LPL-F3W-120-30-PSQ/21121	\$50
J&J PureWhite LED Cool White	LPL-F3W-120-50-PSQ/21053	\$50
J&J PureWhite LED Cool White	LPL-F1W-120-30-PSQ/21122	\$50